

ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DIRECTEUR CONJOINT #3

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025), le Comité Directeur Conjoint (CDC) a tenu sa troisième réunion le 31 mai 2023 à Abidjan. Cette rencontre avait pour objectifs de :

- (i) Assurer le suivi des recommandations du CDC du 04 mai 2022 ;
- (ii) Valider les réalisations du SNUD pour l'année 2022 ;
- (iii) Approuver les Plans de Travail Conjoints (PTC) des huit Groupes de Résultats pour la période 2023-2024 ;
- (iv) Recueillir les orientations stratégiques pour la mise en œuvre du CCDD et pour le renforcement des initiatives de développement durable en Côte d'Ivoire.

Depuis cette rencontre, un ensemble d'actions ont été prises afin de concrétiser les décisions du CDC, notamment :

- Le rapport annuel 2022 de mise en œuvre du CCDD a été disséminé selon le plan de communication prévu à cet effet et l'ensemble des Groupes de Résultat ont participé à la revue à mi-parcours du CCD ;
- Des actions ont été prises pour aligner le pacte de partenariat (Partenariat mondial pour l'Education) sur les recommandations des Etats Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) ;
- L'approche sécurité humaine a été renforcée dans l'opérationnalisation du Plan national de contingence ;
- Un fonds fiduciaire a été mis en place pour assurer une cohérence du dispositif de financement du Cadre programmatique pour la résilience au Nord-Est ;
- Les Groupes Résultats 1 sur l'agriculture durable et 2 sur l'industrialisation ont été fusionnés.

Certaines décisions méritent toutefois un suivi rapproché, à savoir :

- Accorder davantage d'appui au chantier de la transition énergétique et de la prévention et gestion des impacts environnementaux du secteur de l'exploitation minière ;
- Rendre opérationnels le plus rapidement possible les programmes conjoints ;
- Procéder à des études de vulnérabilité dans les autres régions de la zone Nord dans la perspective de l'extension du cadre programmatique pour la résilience à ces zones.

Tableau : Suivi des décisions du CDC #3 (31 mai 2023)

Décisions	Actions ¹	Responsables	Situation
<p># 1 : Le Comité Directeur Conjoint prend note du rapport annuel 2022 de mise en oeuvre du CCDD</p>	<p>Poursuivre le plan de communication sur le rapport annuel 2022 incluant la diffusion sur les réseaux sociaux de la vidéo du rapport annuel 2022</p>	<p align="center">UNCG</p>	<p>Fait</p>
	<p>Transmettre le rapport aux Ministres, Ambassadeurs et autres partenaires</p>	<p align="center">BCR</p>	<p>Fait</p>
<p># 2 : Le Comité Directeur Conjoint approuve les Plans de Travail Conjoint 2023-2024 et les indicateurs additionnels issus de la liste harmonisée du Groupe des Nations Unies pour le Développement Durable, et demande de :</p> <p>1. Renforcer l'appui à la mise en œuvre des quatre priorités stratégiques issues des Etats Généraux de l'Education, notamment l'amélioration des apprentissages et l'intégration du numérique, et ajouter des indicateurs associés à ces priorités ;</p> <p>2. Continuer d'appuyer la sécurité humaine en agissant à la fois sur les dimensions socioéconomiques, environnementales, de</p>	<p>Rendre explicite l'appui du SNUD dans le Plan de Travail Conjoint (PTC) du Groupe de Résultats 3 et le programme conjoint éducation, en ce qui concerne les priorités stratégiques et les indicateurs</p>	<p align="center">UNESCO-UNICEF</p>	<p>Fait. Collaboration étroite entre UNESCO-UNICEF-Banque mondiale dans la préparation du Pacte de partenariat (PME).</p>
	<p>Continuer l'approche en cours</p>	<p align="center">Equipe-Pays</p>	<p>Fait. Le SNUD a fourni un appui technique et financier pour l'élaboration du Plan national de contingence qui vise à préparer les autorités aux urgences humanitaires (inondations, conflits communautaires, déplacements de population). Une proposition de projet a été développée avec le ministère de la solidarité et le</p>

¹ Compte-rendu réunion de l'Equipe-pays du 6 juin 2023

<p>prévention et gestion des conflits et de renforcement de la sécurité au niveau des zones fragiles ;</p>			<p>ministère de l'intérieur (ONPC) pour opérationnaliser ce plan et est en cours d'examen par le UNTFHS.</p>
<p>3. Accorder davantage d'appui au chantier de la transition énergétique et de la prévention et gestion des impacts environnementaux du secteur de l'exploitation minière</p> <p>4. Renforcer le dispositif de mesure de l'impact du CCDD sur l'atteinte des ODD.</p>	<p>Aborder la question sous l'angle gouvernance et faire une proposition de livrables.</p>	<p>Groupe de résultat 8</p>	<p>En cours.</p> <p><u>PNUE</u> : Le projet planet GOLD Côte d'Ivoire (4M USD) vise à réduire l'utilisation du mercure dans le secteur EMAPE via la formalisation du secteur et l'amélioration de l'accès aux chaînes d'approvisionnement en or traçables et au financement pour l'adoption de technologies durables, efficaces et pratiques sans mercure. Le projet prévoit de soutenir directement environ 4,000 mineurs d'or artisanaux et de soutenir indirectement 20,000 personnes dans les quatre principales zones EMAPE du pays, avec pour objectif de réduire l'utilisation de mercure de 4.5 tonnes au cours des cinq années du projet. Les sites-projet sont en cours de validation.</p> <p><u>UNICEF</u> : L'UNICEF a commandée récemment une « Evaluation rapide du travail des enfants dans l'exploitation d'or artisanale et à petite échelle (EMAPE) » dans les régions de la Bagoué et de la Nawa ainsi qu'une « Cartographie de la chaîne de valeur de l'or issu de l'EMAPE ». Une note de stratégie d'intervention pour lutter contre le travail des enfants dans ces deux régions est en cours de formulation et s'appuie sur les conclusions et recommandations de ces deux rapports.</p> <p><u>ONU DC</u> : L'ONU DC mène actuellement une étude sur l'orpaillage informel pour le compte du Conseil National de Renseignement (CNR).</p> <p><u>ONU DI</u> : L'ONU DI met en œuvre un programme sur la réduction du risque de mercure dans l'exploitation artisanale de l'or.</p>
	<p>Proposer un travail de renforcement de la contribution du CCDD</p>	<p>GTSE</p>	<p>Fait. Lors de la revue à mi-parcours des Groupes de Résultats, un volet a été consacré aux indicateurs y compris ceux du cadre harmonisé. Chaque indicateur a lien direct avec les indicateurs des ODD</p>

	aux indicateurs et cibles des ODD		
<p># 3 : Pour renforcer la cohérence des huit Groupes de Résultats, le Comité Directeur Conjoint encourage le SNUD à rendre opérationnels le plus rapidement possible les programmes conjoints qui lui ont été présentés et demande de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la prise en compte des besoins des femmes, en particulier les femmes rurales et les populations les plus vulnérables dans tous les programmes conjoints ; 2. Ancrer au sein du ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le programme conjoint relatif à la protection sociale (RSTI) 3. Faire co-présider le programme conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (CMU) par le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique et de la Couverture maladie universelle et le ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale et ; 4. Organiser des missions conjointes sur le terrain afin de renforcer davantage les synergies en se basant sur les réalités locales. 	Organiser une réunion de démarrage pour chaque programme conjoint	BCR	En cours. Des réunions de démarrage ou de cadrage ont été organisées pour plusieurs programmes conjoints, souvent avec la participation de la partie nationale. Elles ont permis de recueillir des orientations utiles au processus de formulation des programmes concernés.
	Faire la revue des programmes conjoints (notes de concept et proposition finale) sur la prise en compte du genre	GT Genre	En cours. Le GT Genre s'est engagé à s'impliquer dans la revue qualité des documents de programmes en cours de formulation pour s'assurer de la prise en compte du genre.
	Prendre en compte ces recommandations dans la conception du programme conjoint relatif à a protection sociale	Lead du programme conjoint protection sociale	Fait. Le volet de ce programme relatif au Régime Spécial des Travailleurs Indépendants (RSTI) a été supprimé pour le restreindre au volet Couverture Maladie Universelle (CMU). Il a été convenu de concevoir ce programme sous l'égide du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la CMU et du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale.
	A réaliser par les Groupes de résultats	Chefs de file (GR)	Non réalisé. Aucune mission de terrain n'a été organisée par les Groupes de Résultats depuis celle organisée par le GR5 en novembre 2022 dans les régions du Tchologo, de la Bagoué et du Poro, en collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique.
# 4 : Le Comité Directeur Conjoint prend note des réalisations 2022 du cadre programmatique conjoint pour la résilience dans la zone Nord-Est, approuve son extension jusqu'en 2024, sa Stratégie de mobilisation des ressources, et demande au SNUD d'explorer la possibilité de mettre en place un fonds	Proposer une note exploratrice sur la possibilité d'un fonds fiduciaire hors MPTF ou une sous-fenêtre du MPTF global	BCR	Fait. Une note exploratoire sur le Fonds fiduciaire pour la résilience a été présentée et discutée lors de la réunion de l'Equipe-pays du 5 septembre 2023. Le Fonds a été mis en place auprès du bureau MPTF.

fiduciaire pour assurer une cohérence du dispositif de financement.	Organiser un tour de table pour recueillir des promesses de contribution	BCR	En cours. Le tour de table envisagé pour recueillir des promesses de financement dépend du calendrier de la Ministre de l'Economie du Plan et du Développement. Toutefois, des consultations ont été menées auprès des potentiels partenaires financiers notamment le Canada, l'Allemagne, la France, la Norvège, les Pays-Bas, la Suisse, les États-Unis, la BAD et la BID qui ont marqué un intérêt pour le fonds.
# 5 : Le Comité Directeur Conjoint demande de procéder à des études de vulnérabilité dans les autres régions de la zone Nord dans la perspective de l'extension du cadre programmatique pour la résilience à ces zones.	Faire une analyse de l'existant et proposer éventuellement une activité complémentaire	BCR	En cours. Le point des documents disponibles a fait ressortir que l'étude de vulnérabilité réalisée en 2021 avec l'appui de la CIRES qui a servi de base à la formulation du cadre de Résilience dans le Nord Est a couvert l'ensemble des régions Nord et pouvait donc être exploitée dans la perspective d'extension de ce cadre programmatique. Compte tenu de la dynamique d'afflux de réfugiés fuyant la crise du Central-Sahel observée dans le Nord depuis 2022, une mission de terrain est toutefois requise pour mettre à jour les informations déjà disponibles.
# 6 : Le Comité Directeur Conjoint approuve la fusion des Groupes de Résultat 1 et 2 (coprésidence ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME). En outre, le CDC invite les présidents et chefs de file à réaliser les revues internes à mi-parcours de tous les Groupes de Résultats d'ici la fin de l'année 2023 selon la méthodologie approuvée. Il demande également au SNUD de renforcer la collaboration avec le Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME) et l'Institut Ivoirien de Technologie Tropicale (I2T).	Recirculer la méthodologie aux groupes de résultat.	BCR	Fait.
	Mettre en œuvre ces revues internes, lancer le processus et faire le point du processus en UNCT d'ici septembre	Groupes de Résultat	Fait. Chaque Groupe de Résultat a conduit sa revue à mi-parcours et un atelier de synthèse a été organisé du 6 au 7 décembre 2023. Le rapport final est disponible.
#7 : Le Comité Directeur Conjoint prend note de l'offre d'appui du Système des Nations Unies pour le Développement aux réformes majeures et projets	Transmettre à chaque ministre l'offre d'appui en copiant les agences concernées.	BCR	Fait

majeurs de la Feuille de Route 2023 des Ministères et s'engage à la transmettre aux ministères concernés.			
# 8 : Le Comité Directeur Conjoint remercie le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) pour son offre de service et marque son accord pour intégrer le FENU dans le CCDD en tant qu'agence participante.	Informier le FENU	RC	Fait